

Le futur passeport carbone de l'État-Macron



[Source : observatoireedumensonge.com]

Le crédit social chinois est arrivé !

Par Daniel Desurvire

Pass climatique, ticket de rationnement, impôt sur la consommation ou crédit carbone ; qu'importe l'appellation puisque la sanction écologique s'ajustera au bout. Comme cela était prévisible, le QR Code TAC se mue en Code empreinte carbone (carte à puce de la start-up Doconomy). L'État-Macron ne lâche pas prise, son objectif étant de copier la répression du crédit social chinois. Le traçage des vaccins Covid par le passe sanitaire* n'ayant été que suspendu, la prétendue fin de crise sera réactivée pour abattre d'autres libertés au motif d'une écologie félonne : un greenwashing d'État (éco-blanchiment). Un crédit carbone sera alloué à chaque citoyen qui se verra sanctionné par un blocage de la carte bancaire dès lors que son crédit CO2 sera épuisé. Pour parfaire ce dispositif, la suppression de l'argent liquide s'annonce en bout de course.

Cette perfidie fut ourdie avec les ausweis discriminatoires* par la Commission européenne, en la personne d'Ursula Van der Leyen, puisque cette traçabilité est testée depuis trois ans en Suède, donc dans le même temps que fut décrété la crise sanitaire et mis en place le passeport sanitaire européen interopérable (EU digital Covid Certificate). Si cela n'est pas à un complot, qu'est-ce donc alors ? Chaque geste de la vie sera ainsi conditionné selon les achats des consommateurs par le système Doconomy qui calcule en temps réel le carbone émis par individu à travers le produit choisi, avec ou sans l'indication du coefficient pollueur du climat. De sorte que ce système aléatoire ou incomplet ne conditionne pas seulement la responsabilité du client en bout de chaîne, mais aussi dans l'intervalle, celle du fabricant, du conditionneur, du transporteur et du commerçant. Si une défaillance intervient dans l'étiquetage, ce sera le consommateur qui en pâtira et qui sera sanctionné.

Nathalie Green, PDG de l'entreprise Doconomy* et partenaire de la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), ambitionne que « chaque consommateur puisse faire la différence en étant conscient de l'impact de ses achats sur la planète et soit en capacité de le gérer et de

le compenser ». Mais ici s'arrêtent les bonnes paroles, car le loup n'est pas loin. En effet, c'est en reliant le compte courant du consommateur à la carte D0* que les clients d'un service bancaire perdront inévitablement leur autonomie d'achat et leur liberté de choix. Nous entrons exactement dans le même processus du QR Code TAC, puisque cette carte D0 sera couplée avec le téléphone portable ou la carte bancaire pour payer, et qu'un QR Code sera fatalement dédié en guise d'application. Fin 2019, la start-up avait déjà lancé une version bêta de son application, testée par environ deux cents utilisateurs volontaires, avec pour objectif 40 millions de clients potentiels, sachant que lesdits clients européens seront contraints d'adhérer par une loi ou par voie réglementaire à ce crédit C02 (carte D0), que leur imposera leur gouvernement respectif.

Pour mesurer les émissions toxiques, Doconomy fait appel à un calculateur des rejets carbones pour chaque euro dépensé : vêtement, librairie, restaurant, boulangerie, hôtel, cinéma, musée, stade, agence de voyages, ticket de métro, service, pharmacie, hôpital et tous les produits de consommation en général, du cornet de glace à la voiture en passant par les travaux domestiques. Même en procédant par un paiement en espèces, la caisse enregistreuse du vendeur pourra localiser et identifier le client à l'aide de sa carte fidélité ou de son pass D0 (climatique) rendu obligatoire pour le boutiquier (à l'instar du QR Code TAC). Là encore, la transmission de l'achat pourra s'effectuer par l'apposition sans contact du smartphone. Même depuis la borne de retraits de liquidités depuis une station-service de carburant, quel qu'il soit, personne n'échappera à cette inquisition dès lors qu'il faut introduire un titre de paiement CB pour ce type de distributeur dédié à la pompe ou à la prise électrique.

[Voir aussi :

Le gouvernement va-t-il mettre en place une « police des températures » ?

]

Ces informations, via la carte D0 ou son application, seront enregistrées, calculées et débitées sur le crédit carbone de chaque consommateur qui recevra un ausweis ou un refus. De surcroît, l'UE envisage depuis déjà une décennie de supprimer l'argent liquide, d'où les DAB, sachant que les achats,

même usuels et minimes, s'effectuent déjà à $\pm 80\%$ par voie électronique. Comme en Chine avec le crédit social, le consommateur vertueux pourra se voir récompensé, ici par une prime créditée sur sa carte D0 pour bonne conduite, ou inversement se verra refuser un accès et/ou son achat comme dans l'Empire du Milieu. Le régime collectiviste, avec ses répressions et ses humiliations, est au bout de ce chemin vert pour les bons sujets, pavé d'un noir devenir pour les parias. Le couperet tombera sur le consommateur taxé de la mention « non-vertueux » par des marqueurs que nul de pourra, même à son corps défendant, respecter eu égard de l'Overshoot Day*.

L'ONG Global Footprint Network calcule l'Overshoot Day (le jour du dépassement), sur la base de 3 millions de données statistiques de 200 pays. Ce serait la date butoir où l'empreinte écologique dépasse la biocapacité de la planète. Autrement dit, ainsi que l'exprime WWF (Véronique Andrieux) : « Le jour à partir duquel nous avons pêché plus de poisson, abattu plus d'arbres, construit et cultivé plus de terre que ce que la nature peut nous procurer au cours d'une année ». Ainsi en France, il faudrait 2,9 planètes pour subvenir au besoin des Français. Globalement dans le monde industriel, la société se trouve à trois planètes d'empreinte environnementale, alors que le niveau d'infrastructure en consomme déjà une à lui tout seul.

Comment mieux exprimer qu'il y a trop de monde tout en ne l'évoquant jamais ? Pour trouver ce modèle d'hypocrisie, il suffit de le trouver dans le staff d'Emmanuel Macron, avec notamment sa ministre du logement, Emmanuelle Wargon, laquelle déclara en octobre 2021, sans rougir, vouloir raser les habitations individuelles au profit de clapiers collectifs : « Le modèle du pavillon avec jardin n'est plus soutenable et mène à une impasse. Il s'agit d'un fonctionnement urbain dépendant de plus en plus de la voiture individuelle... d'un modèle derrière nous menant à un non-sens écologique, économique et social ».

Le prétexte écologique, au-devant de tous les autres motifs, fut l'opportunité d'exprimer son mépris pour le bas peuple, elle qui, illuminée par son mentor de l'Élysée, sans l'évoquer, dispose d'une villa somptueuse plantée sur un parc verdoyant à Saint-Mandé. Cette femme, qui dans son extrême grandeur d'âme, prônant des HLM partout et pour tous, quoique réquisitionnés par l'immigration musulmane, aura tout de même choisi de vivre dans une commune des plus riches de la région parisienne, sans mixité ni diversité sociale. La qualité de vie ne serait que le privilège des donneurs de leçon : « Faites ce que je vous dis, mais ne faites pas ce que je fais » (Matthieu, 3 h 23).

Mais pour le petit peuple, quelques fenêtres percées dans un cube de béton noyé dans une cité de tours verticales masquant le Soleil feront l'affaire. Il faut faire de la place pour loger tout le monde, qu'importe la qualité de vie, les agressions bruyantes et l'absence d'un jardinet de verdure, et qu'importe encore les neurasthénies et troubles du sommeil, les violences urbaines et les suicides, pourvu que l'on puisse entasser les citoyens comme des sardines en boîte. Pour la bien-pensance, il s'agit surtout de ne jamais évoquer un problème de surpopulation, la régulation des naissances et l'arrêt

des migrations qui déferlent dans le pays par millions de gens qu'il faut prioritairement loger, nourrir et soigner gratuitement. Enfin, pour justifier de pareils propos, rien de mieux que de s'adosser au mobile écologique confortable et dédouanant, comme si le problème environnemental n'était qualifié que pour culpabiliser les Français qui ont besoin d'un véhicule pour travailler, alors même qu'en maison individuelle ou en appartement le problème du déplacement reste le même.

« Gaspillez moins pour consommer mieux » ; tel se présente une autre vraie fausse bonne idée, mais qui a ceci de paradoxal que ce slogan résonne comme un échec, avec la même chute qui tend à dénoncer la responsabilité des gens que l'on condamne, sans alternative pour réussir à survivre dans une société de consommation et de promiscuité. Pourtant, à bien y regarder, n'est-ce pas plutôt les industriels qui suremballent les produits, qui imposent le plastique, qui multiplient les doublons ou qui ne sont pas capables de s'entendre pour ajuster les mêmes normes, les mêmes formats et les mêmes étalonnages, puis qui imposent leur pollution à chaque palier de fabrication, de transport et de distribution, comme de faire venir de l'autre bout du monde des articles que l'on peut trouver à proximité ? N'est pas la mondialisation avec son libre-échange qui condamne les consommateurs à ce jeu morbide de la concurrence ; une compétition des prix que les producteurs, fabricants, importateurs et transporteurs font subir aux clients pour augmenter leur cashflow au détriment des acteurs locaux, à qui les bonnes consciences, depuis les ministères de l'Écologie, font semblant d'exiger du monde industriel une attitude coresponsable ?

Comment faire admettre aux écologistes que la consommation n'est que la conséquence de la vie moderne dont il est impossible d'échapper ? L'impact sur l'environnement, en termes d'empreinte carbone, résulte incontestablement de l'accroissement des populations ; une cause incontournable à la base de ce problème vecteur de gaspillages et des pollutions ? « X » personnes issues des pays industrialisés qui surconsomment n'est qu'une goutte d'eau en rapport aux millions d'autres individus qui s'y ajoutent en nombres continûment progressifs depuis les PMA. Même si ces nouveaux venus consomment moins que dans les pays riches, eu égard à leurs moyens plus modestes et aux boutiques moins achalandées, le fléau des pollutions penche fatalement du côté du nombre.

En regard de l'étude de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), celle-ci ayant adopté une étiquette plus généraliste sous le patronyme de l'« Agence de la transition écologique », cette Agence approuve et prévoit déjà la mise en place de ce nouveau pass climatique sous l'impulsion de l'Exécutif. J'insiste sur le fait que cette Agence est un établissement de droit public (EPIC) placé sous la tutelle de la Recherche et de l'innovation (articles L 131-3 à L 131-7 et R 131-1 à R 131-26 du Code de l'environnement). Cette codification en fait un organe maître qui fusionne avec sept secteurs d'activité (l'air, l'énergie, les déchets, l'économie, la géothermie, la pollution des sols et l'électricité solaire) ; tous placés sous la tutelle de Matignon. De sorte que le citoyen est en droit d'attendre de cet organe pivot de l'écologie politique doté d'un ministère ad hoc, un

minimum de sérieux ; lorsque l'on sait qu'il fait travailler un millier de salariés que finance le contribuable français.

En l'occurrence, selon cet organisme susvisé particulièrement onéreux pour le budget du pays, un Français émet en moyenne 11,9 tonnes de CO₂ par an, dont les $\frac{3}{4}$ sont liés à la consommation, alors que la neutralité carbone exigée sera de ± 2 tonnes. Par ce grand écart, les citoyens ne pourront jamais freiner le processus de pollution au jour du dépassement*, car c'est l'empreinte industrielle qui est en cause puisque cet indice de pollution nous est infligé par une existence sociétale à laquelle nul ne peut échapper, sauf en améliorer les contours, mais pas d'en réduire 6 fois un tel credo imposé. Mais il est tellement plus facile d'accuser les consommateurs lambda de polluer plus que de raison, sans même avoir le courage de montrer du doigt les véritables responsables de cette pollution : les géants de la production industrielle et leurs cartels financiers sans égard pour la Planète, que soutien cette engeance politique dispensatrice de leçons.

La mauvaise histoire dans ce calcul, c'est que la partie animale de l'homme (rejets naturels découlant de la respiration [dioxyde de carbone], des matières fécales, de l'urine, des éructations et des flatulences) représente déjà physiquement le $\frac{1}{4}$ de ces 11,9 tonnes de CO₂ d'où 3 tonnes de CO₂. De sorte que le citoyen de l'Hexagone, par le fait de sa propre existence, donc avant d'avoir consommé quoi que ce soit, est déjà en infraction puisqu'il dépasse d'une tonne la norme autorisée, sans même avoir consommé un cent !

En effet, une simple règle de trois laisse apparaître que l'animal que nous sommes exige 3 tonnes de CO₂ pour vivre à l'état sauvage, alors que l'ADEME ne concède que 2 tonnes de CO₂ par individu : cherchons l'anomalie ! Ici, à l'appui de l'équation de Kata (V. p. 6), avec un seul homme sur Terre, nous serions déjà trop nombreux, et que, pour rester dans la lettre et l'esprit de ce prytanée arbitraire, il ne faudrait pas même exister ! Alors, autant limiter le nombre de bébés sur Terre avant de les priver d'oxygène et de lait maternel. Ce pourquoi il apparaît que les cerveaux de cet onéreux laboratoire écologique n'ont pas encore réalisé que derrière cette triste démonstration de sottise, le spectre de la démographie est précisément le problème majeur et incontournable qui monte en puissance, et non pas le consommateur. Mais ici encore, la bien-pensance interdit d'en émettre la moindre allusion, car nous serions dans le rouge.

Entre l'important d'où la cause (la hausse démographique) et l'accessoire d'où les effets (le CO₂), c'est encore l'absence d'anticipation et la corruption qui auront raison de l'humanité ; car dans 50 ans, avec quelques milliards d'âmes de plus, la pollution nous renverra, tel un retour de boomerang, à la case départ. Rappelons que l'excès de CO₂ dans l'atmosphère qui représente un véritable problème – quoique ce gaz fut le géniteur de la vie terrestre – n'est qu'un volet des pollutions dont l'étiologie de ce mal global relève de la montée en puissance de la natalité humaine. Un pass climatique n'y pourra rien, sinon que le CO₂ n'est qu'un prétexte pour enfermer l'Occident dans un collectivisme ; une ruche d'insectes sociaux pour lesquels la démocratie sera habillée d'un crédit social.

Daniel Desurvire

Ancien directeur du Centre d'Étude juridique, économique et politique de Paris (CEJEP), correspondant de presse juridique et judiciaire. Daniel Desurvire est l'auteur de : « Le chaos culturel des civilisations » pointant du doigt les risques de fanatisme de certains cultes et de xénophobie de certaines civilisations, auxquels s'ajoutent les dangers du mal-être social, de la régression des valeurs morales et affectives ou de la médiocrité des productions culturelles, dont la polytoxicomanie en constitue l'un des corollaires. L'auteur choisit d'opposer le doute et le questionnement aux dérives dogmatiques et aux croyances délétères » (in, Les cahiers de Junius, tome III, "La culture situationniste et le trombinoscope de quelques intellectuels français": Édilivre, 2016).

♣ ♣ ♣

Copyright obligatoire en cas de citation ou de transmission de cet article, vous pouvez le copier : *Daniel Desurvire* pour Observatoire du MENSONGE